BULLETIN MUNICIPAL

Mairie de Charmes-la-Côte Avril 2017

Dépôt légal

La feuille de Charmes

Edito

Chers Carpiniennes et Carpiniens,

Voici un mois d'avril important puisque nous sommes appelés aux urnes pour élire un nouveau Président de la République. Je ne peux que vous encourager à aller voter car chaque citoyen doit s'exprimer pour un tel évènement.

Votre conseil municipal a validé le budget primitif 2017 que j'ai proposé. Notre budget 2016, dégageant un excédent de près de 85 000€, supportera les travaux envisagés cette année. Ces travaux seront accompagnés de demandes de subventions.

Dans ce budget est prévu :

- La construction des 2 logements communaux ;
- La rénovation des prises de branchements des illuminations ainsi qu'une étude sur le renouvellement des éclairages de rues. En effet, les ampoules sodium, gourmandes en énergie, ne sont plus fabriquées ;
- La sécurisation du terrain de sport qui se fera à l'été ;
- L'étude de faisabilité pour la réhabilitation du « café du commerce », réalisée par Mme Mangin architecte. Suite à cette étude, la réhabilitation pourrait voir le jour courant 2017 ;
- Une réflexion sur l'aménagement et le stationnement dans notre village en priorisant la partie basse de la rue du Progrès et la rue du Han. Le choix de ces rues est lié aux travaux d'assainissement qui devraient commencer fin 2018.
- Des travaux de réhabilitation de l'ancienne classe d'école qui accueillera le secrétariat de mairie.

Voilà donc le programme des travaux et études pour l'année 2017, qui sera encore une fois bien chargée.

Pour votre information, la Communauté de Communes du Toulois a fusionné avec la Communauté de Communes d'Hazelle en Haye. Cette fusion fait suite à la loi NOTRé (nouvelle organisation des territoires) qui mentionne que toutes les intercommunalités de moins de 15 000 habitants doivent fusionner. De cette fusion est née la Communauté de Communes Terres Touloises dont le siège reste à Ecrouves.

2017 étant l'année charnière de notre mandat, le conseil municipal vous invitera prochainement à une réunion publique pour vous présenter notre bilan à mi-mandat, ainsi que la perspective à 2020.

Je vous souhaite un bon et généreux printemps.

Jean-Luc Starosse

Dans ce numéro :

Edito	1
Une Rose un Espoir	2
Etat Civil	2
Cimetière	2
Journée Verte 2017	2
Portail des Personnes Agées	2
Ordures Ménagères	2
Avoir des Poules	3
Casque pour Vélo	3
Commémoration 8 mai	3
Carte d'Identité	3
Brûlage des déchets verts	3
Activités du Foyer Rural	4

Imprimé par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique - Ce papier peut être recyclé.

Une Rose un Espoir

Le dimanche 30 avril vers 11h15, les motards vous proposent une rose contre un don minimum de 2€ au profit de la lutte contre le cancer.

	Dons
2016	50 225,69 €
2015	41 150,00 €
2014	27 394,23 €

Etat Civil

Mariage : Mme Aline JEAN, domiciliée à Nice et M. Niels KOEHLER domicilié à Eulmont se sont mariés le 4 mars 2017. *Tous nos vœux de bonheur.*

Cimetière

Vous avez sans doute remarqué que le cimetière de Charmes-la-Côte a retrouvé un peu de superbe. Afin de continuer à l'entretenir, nous rappelons à chacun que des bacs de tri et des poubelles sont là pour recueillir vos déchets, n'hésitez pas à les utiliser lors de l'entretien de vos concessions.

Journée Verte 2017

Temps magnifique pour cette journée de ramassage des déchets sur le territoire de Charmes-la-Côte le 9 avril dernier où 45 personnes se sont retrouvées. M. Fabien DIEHL, l'animateur nature de la Communauté de Communes Terres Touloises, a emmené deux groupes à la découverte de la nature éclatante : faune, flore et informations ludiques et interactives ont intéressé aussi bien les jeunes que les moins jeunes. Au retour, une démonstration « comment réaliser et utiliser son compost » était présentée par Mme Isabelle Dussaucy et Mme Séverine Lejars du groupe Myriapodes de la CCTT. Bonne nouvelle pour notre environnement, puisque peu de déchets ont été ramassé cette année, seuls 2 conteneurs de 120 et 240 l ont été remplis. Les déchets recyclables étaient portés aux Points d'Apports Volontaires. Après l'apéritif et le déjeuner offert par la municipalité, chacun a pu repartir avec un pot, du terreau et quelques fleurs.

Portail pour les Personnes âgées

Un portail d'informations pour trouver une solution plus facilement : aménager son logement, s'équiper en matériel adapté, aller à l'accueil de jour, trouver de petits travaux de bricolage, vivre à domicile avec une maladie, se déplacer à l'extérieur, etc. Une centaine d'articles et des dossiers thématiques sont proposés par le gouvernement à l'adresse suivante :

www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr

Ordures Ménagères

La collecte des ordures ménagères ne sera pas assurée le lundi 1er mai. Le rattrapage s'effectuera le lendemain mardi 2 mai 2017.

Les nouveaux tarifs de levée sont les suivants : part fixe 6,99% fixée pour 2017 pour la part incitative et 0,75€ la levée peu importe le volume du bac et 0,00870€ le litre. Chacun a reçu un code pour consulter son compte sur le portail de la CCTT.

Avoir des poules

L'élevage de poules pondeuses dans son jardin est à la portée de tous ! Il y a plusieurs avantages à posséder des poules : consommer des œufs frais, « écolos », car omnivores, les poules dégustent épluchures et restes alimentaires jusqu'à 150 kg de déchets organiques par an. Elles sont également des auxiliaires du jardinier et se régalent de limaces, escargots et insectes nuisibles. L'ensemble des déjections des volailles peut représenter 100kg par an par animal adulte. Une fois séchées, on peut les mélanger à la terre de son potager. Nul besoin de posséder un coq, deux poules suffisent pour l'agrément.

Fête de la Nature

A l'occasion de cette fête de la nature, la municipalité, le foyer rural et la bibliothèque vous proposent une balade gustative le 20 mai à 14h. Fabien Diehl nous emmènera sur nos sentiers , nos prairies, nos terres (merci de votre compréhension) pour nous faire découvrir et ramasser des herbes sauvages comestibles. Un atelier cuisine sera proposé afin de préparer un repas sympathique et fleuri avec notre récolte, repas que nous dégusterons tous ensemble en fin de journée.

Casque pour vélo

Depuis le 22 mars 2017, le casque est obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans. Pour la sécurité de nos chères têtes blondes, pensez à les équiper lors de leurs sorties.

Commémoration du 8 Mai

La cérémonie de commémoration du 8 mai aura lieu à 11h devant le monument aux morts de Charmes-la-Côte. La cérémonie sera suivie du verre de l'amitié au foyer rural.

Carte d'identité

A compter du 28 mars 2017, le recueil des demandes de cartes nationales d'identité (CNI) se fait sur le site : www.demarches.interieur.gouv.fr. Avec votre dossier complété, vous êtes libre de vous rendre dans une des 20 mairies équipées du dispositif de recueil de Meurthe et Moselle.

Brulage de déchets verts et tonte de pelouse

Les déchets verts relèvent de la catégorie des déchets ménagers (tonte de pelouse, potager, taille de haies…) le brûlage est **strictement interdit en vertu de l'article 84 du règlement sanitaire départemental**. Chaque concitoyen peut alerter la gendarmerie dès lors qu'il constate ces désagréments : odeurs de fumée, nuisance à l'environnement et à la santé. Pour rappel, le lieu de dépôt des déchets verts se trouve à Domgermain sur la route de Choloy,

Activités du Foyer Rural

BILAN DES MANIFESTATIONS PASSEES :

1er mars : Atelier cuisine pour les enfants avec confection de beignets qui ont été servis lors du carnaval du 4 mars. Temps peu clément ce jour-là…. Quelques jeux ont été proposés aux participants : chaises musicales, téléphone arabe…

3 mars : cinéma en campagne avec Ballerina

18 mars : loto

5 avril : Atelier cuisine pour les enfants - confection de mendiants

07 avril : cinéma en campagne avec Raid Dingue

23 avril : randonnée de printemps

MANIFESTATIONS A VENIR :

Fête des voisins en mai - fête de l'été en juin - pétanque, feux d'artifices et fête du village en juillet

Un centre de loisirs sera ouvert du 10 au 28 juillet

Renseignements auprès d'Isabelle Dussaucy 06 84 13 89 80